

# LES ÉCHOS DE JAUSIERS

LE JOURNAL MUNICIPAL — 2024

WWW.VILLE-JAUSIERS.FR



© Maryna Daniliuk

Actualités municipales

P. 3



Jeunesse & sport

P. 6



Environnement

P. 8



Animations & événements

P. 10





Bientôt 4 années que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire l'équipe municipale du village.

Êtes-vous satisfaits de notre gestion ? Vous seuls, dans votre intimité, connaissez la réponse. De mon côté, le plaisir est intact et la détermination totale dans ma volonté de vous accompagner. Même si, faut-il le préciser, beaucoup de contraintes s'imposent au maire d'une commune, aussi dévoué ou respecté soit-il. Je me retrouve parfois contrarié devant des règles bien compliquées à admettre.

En la matière, le plan de prévention des risques naturels est un cas d'école :

celui-ci, en prenant en compte l'ensemble des risques liés aux inondations, aux mouvements de terrain, aux chutes de blocs, nous contraint à des choix douloureux qui vous seront présentés prochainement.

D'autres obligations s'imposent à nous : zone de non-artificialisation, zone protégée, proximité de monuments historiques, règles d'urbanisme, lois sur l'eau...

Il nous faut, vous l'aurez compris, intégrer à chaque étape d'un projet un certain nombre d'éléments indépendants de notre volonté. Dans ces moments-là, une bonne équipe d'adjoints, de conseillers, de personnels administratifs et techniques se révèle indispensable.

C'est cela que je voudrais partager avec vous aujourd'hui : nous sommes à la tête d'une collectivité, vous nous avez fait confiance, à nous de faire le travail, et de le faire bien.

Rassurez-vous, il y a des satisfactions, des dossiers qui se finalisent. Je peux citer l'avancement des travaux de réseaux et de voiries aux Sanières, à Lans et sur les différentes routes de la commune, le forage et l'alimentation en eau du réservoir de Chanenc qui se terminent dans quelques jours, la gestion des microcentrales renouvelée, l'EHPAD Saint-Anne qui a trouvé son rythme de croisière, l'ensemble des locaux disponibles occupés par des artisans ou commerçants, les effectifs de l'école en nette augmentation ou encore les jardins partagés attribués.

L'ensemble de ces réalisations s'inscrivent dans un programme qui me tient à cœur : faire de Jausiers une commune où il fait bon vivre.

Toujours attentifs à vos préoccupations, nous essayons de faire au mieux, dans l'intérêt de tous. N'hésitez jamais à nous solliciter, la mairie est à vous, vous êtes chez vous !

Avec environ trente personnels techniques, administratifs et polyvalents, la petite société de la Mairie de Jausiers contribue au fonctionnement général de la collectivité. Je tiens aujourd'hui à les remercier tous.

**L'ensemble de ces réalisations s'inscrivent dans un programme qui me tient à cœur : faire de Jausiers une commune où il fait bon vivre.**

Je veux remercier aussi les membres du conseil municipal. Chacun à son niveau s'investit dans des dossiers qu'il affectionne. Sans eux, rien n'est possible.

Concernant nos rapports avec les services extérieurs, je suis le premier à mettre en évidence les difficultés parfois rencontrées. Mais je dois le dire, nos dossiers sont toujours regardés avec un grand professionnalisme et nous bénéficions de conseils et de financements adaptés à nos besoins. Les services de la Sous-Préfecture, de la Préfecture, de l'Agence de l'eau, du Département, de L'Agence Régionale de Santé, de la Direction Départementale des Territoires, de L'Office National des Forêts, de la Région et bien d'autres ont toujours été nos interlocuteurs privilégiés. Qu'ils en soient ici remerciés très officiellement.

Je conclus en vous souhaitant à tous une merveilleuse année 2024. Si les événements internationaux, depuis quelques mois, incitent à la mélancolie, il me semble plus que jamais nécessaire de garder un certain recul, un peu de détachement, au moins au niveau de notre petit village.

Bonne année à tous !

**Jacques FORTOUL**  
Maire de Jausiers

## LES TRAVAUX

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AUX SANIÈRES

En 2023, la mairie a poursuivi les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux entamés aux Sanières l'année dernière. La zone concernée était celle des Davis Bas, des Clapières et de Briançon. Ainsi, quelques 700 mètres de voirie ont été améliorés.

Cette opération a pour but :

- de renforcer les réseaux d'eau via la construction de conduites d'eau potable et pluviale.
- d'enterrer les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.
- de restructurer les routes et le revêtement de chaussée.

Pilotés par l'entreprise Saunier Infra et mis en œuvre par Eiffage, ces travaux se poursuivront en 2024 dans la partie haute du hameau des Sanières (la Rua et le Forest Haut).



## ENTRETIEN DE LA VOIRIE



Les routes s'usent avec le temps. En plus des opérations de maintenances quotidiennes, des travaux plus importants sont requis tous les deux à trois ans. C'est le cas notamment de la rue Borgne ou de la Montée de la Grave dont l'enrobé a été entièrement refait.

En parallèle, afin de pallier à la vétusté du marquage routier, la signalisation horizontale a été refaite sur les parkings, les places et les routes du village.

En 2024, le Pont de Briançon aux Sanières sera reconstruit. Sa hauteur sera augmentée d'un mètre cinquante pour pallier aux risques de crues et garantir la sécurité des usagers.

## EN SAVOIR PLUS

Refaire entièrement l'enrobé d'une route a un coût important.  
La rue Borgne a été refaite sur **650 m<sup>2</sup>** pour un coût de **27 000 €** hors-tax.

## URBANISME

Depuis 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont dématérialisées. Vous pouvez faire vos déclarations préalables, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, de construire ou de démolir, en ligne.

La mairie de Jausiers récupère ensuite vos demandes sur une plateforme dédiée.

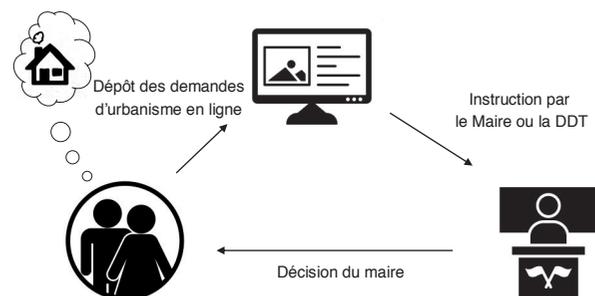
Pour ce faire, rendez-vous sur la plateforme du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible via le site de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye—Serre-Ponçon (CCVUSP) ou à l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

Après avoir créé votre compte et précisé votre demande, vous pourrez éditer le bon formulaire et fournir vos pièces justificatives. Vous serez tenu au courant de l'avancement de votre démarche.

Même si le dépôt de dossier en ligne facilite les démarches, la municipalité vous incite à venir rencontrer le service urbanisme (sur rendez-vous). Ainsi, vous pourrez discuter de la faisabilité du projet, des modifications du Plan Local d'Urbanisme ou encore des règlements parcellaires.

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent déposer leurs demandes au format papier à l'accueil de la mairie.

## LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES



## PAR AILLEURS

La mairie reste active dans la **recherche d'un médecin généraliste**. Le cabinet médical est à disposition pour l'installation d'un **futur médecin**.



## UN VILLAGE ATTRAYANT

### FLEURISSEMENT

La commune de Jausiers a conservé son label "Villes et Villages Fleuris", catégorie "2 Fleurs", obtenu en 2016. Cette année, le jury régional est venu visiter le village au mois de juillet. Il a été particulièrement charmé par la présence de nombreux espaces verts et familiaux au sein de la commune tout en soulignant l'esthétique des jardinières.

Actuellement, l'obtention de ce label, allant d'une à quatre Fleurs, n'est plus uniquement conditionné à la présence de fleurs, arbres et autres végétaux dans l'espace urbain.

Il se base sur trois critères :

- le patrimoine végétal : des végétaux entretenus et plantés en cohérence dans l'espace urbain.
- le développement durable : la gestion raisonnée de l'arrosage et des produits chimiques, la propreté, la pollution visuelle.

● la valorisation touristique : la participation des habitants au fleurissement de la ville, les animations scolaires autour de la biodiversité, l'organisation d'événements en rapport avec les jardins et le fleurissement.

Ainsi, il promeut les communes qui améliorent la qualité de vie de leurs habitants au travers de la cohésion sociale, l'écologie et le charme des lieux de vie.

### QU'EN PENSEZ-VOUS ?

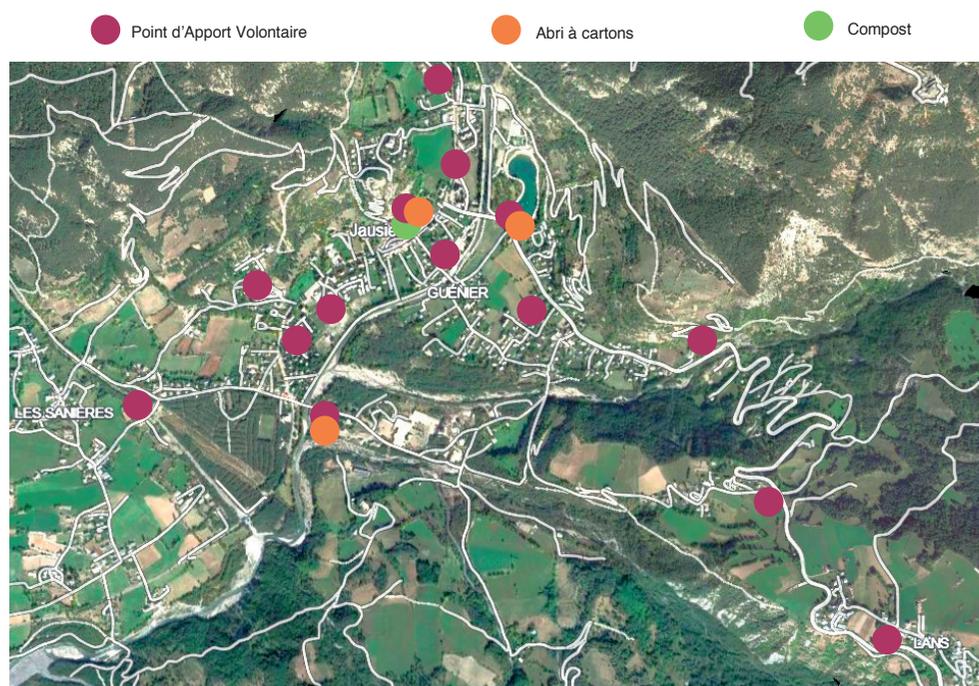
L'année prochaine, les élus souhaitent candidater de nouveau auprès du label "Villes et Villages Fleuris". La commune compte sur vous pour respecter et mettre en avant les installations existantes et à venir. L'embellissement du village est l'affaire de tous !

### PROPRETÉ

Pour la propreté du village et par souci écologique, nous vous prions de gérer vos déchets de manière responsable. Répartis un peu partout à Jausiers, vous trouverez des Points d'Apport Volontaire composés de trois colonnes de tri (verre, emballage, sac-poubelle) ; des abris à cartons et un lieu de compost.

Les déchets n'allant pas dans ces points de collectes doivent être jetés à la déchetterie :

<https://www.ccvusp.fr/dechetteries.html>



### RAPPEL

Par respect pour les personnes qui passent derrière vous, pensez à ramasser les déjections de votre chien.



## UN VILLAGE ATTRAYANT

## ÉLAGAGE



L'élagage des parties privées est obligatoire. Chaque habitant a le devoir de tailler les arbres, arbustes ou haies afin d'éviter que celles-ci ne dépassent sur la voie publique ou sur les propriétés voisines. Rien ne doit nuire à la visibilité des passages piétons, des panneaux et des feux de signalisation.

Dans le cas d'une location, l'occupant est responsable de l'entretien du jardin et de la taille des arbres. C'est à lui d'élaguer les végétaux qui dépassent de la parcelle.

Que faire des végétaux coupés ? 

Vous pouvez les recycler dans votre jardin ou louer une benne à déchets verts. Celle-ci sera déposée à votre domicile par le service technique de la commune et récupérée quelques jours plus tard pour être vidée à la déchetterie dans le compartiment adéquat.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

## SÉCURITÉ



## LE SYSTÈME D'ALERTE DE LA VALLÉE DE L'UBAYE

La CCVUSP a développé la prévention des risques naturels sur le territoire. Elle a mis en place un système d'alerte pour vous prévenir des dangers d'inondation, de tempête, de canicule, de feu de forêt, de mouvement de terrain, de risque sanitaire, de risque technologique, d'attentat ...

Pour recevoir les alertes de votre commune, inscrivez-vous sur le site de la CCVUSP, rubrique télé-alerte :

<https://www.ccvusp.fr/telealerte-ubaye.html>



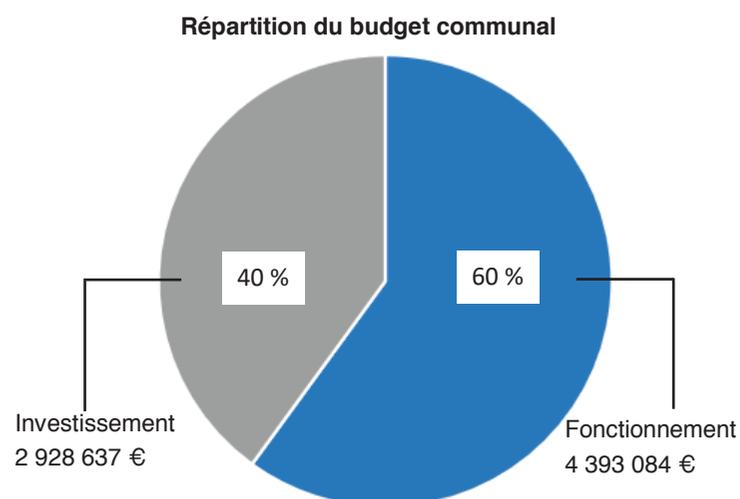
## LE BUDGET



Ce 12 avril, le budget communal 2023 a été adopté par le conseil municipal. Il marque un acte politique fort et définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Le montant total du budget votés s'élève à 7 321 2722 €.

La section de fonctionnement, tous budgets confondus, correspond à 60 % du budget communal. Elle comprend, entre autres, les charges à caractère général, les dépenses du personnel, les subventions aux associations, l'entretien des bâtiments.

Les dépenses d'investissement permettent l'amélioration des infrastructures et du cadre de vie. Elles englobent les gros travaux d'infrastructures (refonte des réseaux aux Sanières, forage d'eau potable à Breissand...), les achats de matériels et de véhicules. En 2023, la section investissement correspondait à 40 % du budget global.



## FOCUS SUR LES INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2023

614 000 € → la phase n°2 d'enfouissement des réseaux aux Sanières

320 000 € → le forage d'eau potable à Breissand

90 000 € → l'aire de camping-car

48 000 € → la rénovation des fenêtres de bâtiments communaux

Certains travaux sont subventionnés à plus de 50 % par l'État, le département ou l'Agence de l'Eau.

## ÉCOLE

A la rentrée 2023, l'école primaire et maternelle de Jausiers accueillait :

**109 élèves** soit **7% de plus** que la rentrée dernière.

La commune met tout en œuvre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Cela se traduit notamment par l'embauche de personnel.

Une ATSEM supplémentaire a été recrutée à temps partiel en maternelle et le personnel de la cantine a été augmenté.

Par ailleurs, la tarification sociale à la cantine a été reconduite cette année. 99 enfants y sont inscrits et 48% ont bénéficié de cette mesure.

## Une école sportive



**Randonnée pédestre**  
En septembre & octobre  
Pour l'élémentaire



**Ski de fond**  
De janvier à mars  
De la grande section au CM2



**Natation**  
8 séances / an  
De la grande section au CM2



**Vélo**  
En juin  
Du CM1 au CM2



**Golf**  
En juin  
Du CE1 au CM2

## Une école instruite



**Cinéma**  
5 séances / an  
Pour toute l'école



**Médiathèque**  
1 fois / mois  
En maternelle



**Théâtre**  
Spectacle de Noël  
Pour toute l'école



**Atelier musique**  
1 fois / semaine  
Pour toute l'école

## Une école engagée



**Jardinage**  
Dans les jardins partagés  
Par toute l'école



**Installation de composteurs**  
Dans la cour de l'école  
En élémentaire



**Transition énergétique**  
Sensibilisation via des ateliers  
De la moyenne section au CM2



**Bricolage**  
Construction de nichoirs  
Par toute l'école

## INSTALLATIONS SPORTIVES

## ZONE DE TRIAL



Une zone de trial a été inaugurée le 13 juillet 2023 dans l'enceinte du plan d'eau de Jausiers.

Cet espace, destiné aux vététistes, est composé d'obstacles en matériaux de récupération à franchir sans poser le pied à terre.

Cet équipement vient diversifier l'offre de loisirs présente sur la commune. Il a été inauguré par Loris Thibault, champion de VTT Trial, qui a offert une démonstration aux élus, Jausierois et touristes présents.



## POINT DE LAVAGE VÉLO



Un nouvel équipement a fait son apparition sur la commune : un point de lavage pour vélo. Il a été installé au départ de la route de la Bonette, col mythique pour les cyclistes.

C'est un équipement simple qui permet de nettoyer son vélo et de gonfler les pneus si nécessaire, avant de le remettre dans le véhicule.

Le service technique de la mairie a réalisé le local qui abrite les divers éléments. La municipalité est heureuse de mettre gracieusement cette installation à votre disposition.

À chacun d'en faire usage avec soin pour que tout le monde puisse en profiter le plus longtemps possible.

## PUMPTRACK



La commune a pour projet de créer une pumptrack et des terrains de basket au plan d'eau d'ici 2025.

Une pumptrack est une piste de glisse revêtue d'enrobé alternant bosses et virages de tailles variables. Elle est utilisée en vélos, en trottinettes, en skateboards ou encore en rollers. La pumptrack s'étendra sur une surface de 3000 m<sup>2</sup> et proposera des circuits de niveaux débutants à experts.

Ce projet vise à étoffer l'offre des structures sportives déjà présentes sur l'aire de loisirs de Siguret (mur d'escalade, terrain de tennis, accrobranche, VTT Trial ou paddle) et à développer la pratique du vélo, déjà bien ancrée sur la commune.

Dans un même temps, le terrain de tennis actuellement inutilisé sera requalifié. Un terrain multisport comprenant deux terrains de basket et un terrain de tennis y seront aménagés.



## LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

### LE PAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'objectif du Plan Alimentaire Territorial (PAT) est de soutenir un réseau d'alimentation locale et de qualité au travers d'actions concrètes mises en place sur la commune avec l'aide financière de l'État.

Au-delà de l'alimentation, ce projet permet d'agir sur l'agriculture, les déchets, la biodiversité...

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter Claire Carbonnel, chargée de mission, à l'adresse mail [pat@jausiers.fr](mailto:pat@jausiers.fr) ou consulter notre site internet :

<https://www.ville-jausiers.fr/plan-alimentaire-territorial>

Durant l'année 2023, le PAT de Jausiers a notamment mené des actions autour :

- du gaspillage alimentaire en restauration collective.
- de la création de jardins partagés.
- de la semaine du goût à l'école.
- du pressage de pommes lors de la fête de la courge.



### LES JARDINS PARTAGÉS



En juin 2023, les jardins partagés de Jausiers ont été inaugurés.

Ce sont 3 000 m<sup>2</sup> de terrains communaux qui ont été mis à

la disposition des jausierois pour cultiver la terre : 27 parcelles individuelles de 50 m<sup>2</sup>, une grande parcelle collective et un verger partagé.

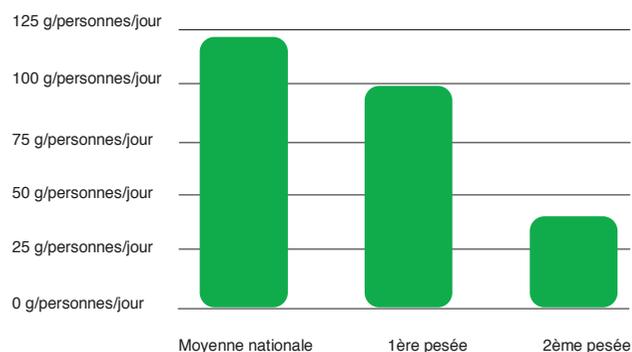
Une parcelle a été attribuée à l'école, une autre à la crèche et une troisième au CCAS.

Au-delà d'un jardin, cet espace de culture est un véritable lieu de vie et de convivialité au cœur de village.

### LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un des axes du PAT est de lutter contre le gaspillage alimentaire à la cantine de l'école.

Après une première pesée en 2022, une deuxième a été effectuée cette année. Les mesures mises en place par les équipes de cuisine et de cantine ont été un succès.



Le gaspillage alimentaire à l'école de Jausiers représente aujourd'hui environ :



**546 kg / an**  
de nourriture jetée



**1 900 € / an**  
gaspillé



**1 700 kg de CO<sub>2</sub>**  
= un trajet  
Jausiers-Arnaudville  
en voiture

### LA SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE



Dans le cadre de la semaine du goût, les maitresses de l'école et la chargée de mission du PAT se sont associées pour sensibiliser les enfants à la saisonnalité des fruits et légumes, à la provenance des aliments et aux effets du système alimentaire actuel sur la santé ou l'environnement.

Les élèves ont réalisé une fresque de l'alimentation. Ils ont fait des ateliers autour des cinq sens et ont cuisiné tous ensemble pour un goûter partagé : thé à la menthe du jardin de l'école, pâte à tartiner au potimarron et salades de saison...

De quoi faire pétiller les papilles des enfants de Jausiers !

## LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

### PRESSAGE DE POMMES

Lors de la fête de la courge, la commune a financé l'intervention d'un pressoir mobile afin de presser les pommes des habitants de Jausiers inscrits à l'évènement.

Ce sont plus de 800 kilos de pommes qui ont été lavés, râpés, pressés et pasteurisés pour obtenir 400 litres de jus 100% naturel ! Sur ce total, 110 litres de jus ont été répartis entre l'école, la crèche, la maison des jeunes et l'EPHAD.

Cette opération a pour but d'être pérennisée chaque année afin de valoriser les vergers de la commune.



### VOTRE AVIS SUR LE PAT



Au début de l'été, un questionnaire a été lancé afin d'avoir l'avis des habitants de Jausiers sur le PAT. Il avait pour but d'impliquer davantage les administrés dans la décision des actions à mener afin de créer ensemble un projet autour de l'alimentation.

Avec un taux de réponse de 8%, le questionnaire ne peut être représentatif de l'ensemble de la population.

Les résultats du sondage ont permis de révéler que la priorité des habitants se porte sur :

- l'installation d'un maraîcher.
- un approvisionnement local et de qualité de la restauration collective.
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## ÉCONOMIE DE L'EAU

### LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE



Face à la diminution du niveau d'eau dans les nappes phréatiques, la raréfaction et l'intensification des événements pluvieux et la topographie de la vallée, l'eau est une ressource dont il faut se préoccuper. Jausiers n'est pas épargnée par la baisse de la ressource en eau et les mesures de restriction.

C'est pourquoi l'équipe municipale mettra en place, en 2024, un dispositif de financement communal relatif à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. D'une capacité minimale de 300L, ces équipements seront destinés aux résidents, associations et professionnels de Jausiers. La commune encourage les foyers à s'équiper en attribuant une aide pouvant aller jusqu'à 1 300 € selon certains critères.

L'eau récoltée pourra être utilisée à l'intérieur du logement pour remplir la chasse d'eau des toilettes, laver les sols et à l'extérieur où elle pourra servir à l'arrosage des jardins ou au lavage des voitures.

Ainsi, s'équiper en récupérateurs d'eau est un avantage écologique et économique.

### LES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES



La commune possède et exploite en propre deux microcentrales hydroélectriques : celle des Mats, alimentée par l'eau du torrent d'Abriès, à 1950 m d'altitude et celle de La Murette, alimentée par les torrents de Terre-Pleine, de Clapouse, et d'Abriès.

Les turbines, activées par la force hydraulique, produisent de l'électricité. Celle-ci est revendue à des opérateurs privés puis réinjectée dans le circuit EDF local. La société Hydrowatt assure l'ingénierie et l'entretien des centrales au travers d'un contrat renouvelé cette année.

Le bénéfice issu du chiffre d'affaires, très fluctuant selon les années, contribue largement à équilibrer notre budget communal. Les pics de production se situent au mois de mai et de juin, lors de la fonte des neiges, et courant octobre et novembre, selon les précipitations. L'obtention d'électricité diminue dans les mois les plus chauds et les plus froids, lorsque les précipitations se raréfient.

Ainsi l'eau est un élément incontournable de l'économie du village de Jausiers, puisque tout le réseau d'arrosage, de protection incendie et d'alimentation du plan d'eau est associé aux conduites forcées des microcentrales.

## RETOUR EN IMAGES

Les élus remercient les nombreuses associations du village, qui ont rendus, durant toute l'année, le village vivant et attractif. La municipalité organise, elle aussi, des animations sur son territoire. Voici une rétrospective en images de quelques événements phares de l'année 2023, programmés par la commune en partenariat avec d'autres structures.

## La fête de la transhumance



## Quand ?

- Samedi 10 juin
- 2ème & dernière édition



## Quoi ?

- Bénédiction du troupeau
- Marché de producteurs
- Concert traditionnel



## Pourquoi ?

- Célébration de la montée en estive
- Éloge du pastoralisme
- Souvenir des traditions ancestrales

## Bonette expérience



## Quand ?

- Les 1, 2 & 3 septembre
- 3ème édition



## Quoi ?

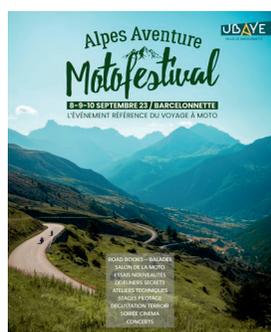
- Des défis sportifs & familiaux
- Des découvertes culturelles
- Des expériences bien-être



## Pourquoi ?

- Mise en avant du site de la Bonette
- Expérimentation d'activités nature
- Festival familial & Ubayan

## Alpes aventure motofestival



## Quand ?

- Du 8 au 10 septembre
- 7ème édition



## Quoi ?

- Un espace dédié aux motos
- Au plan d'eau de Jausiers



## Pourquoi ?

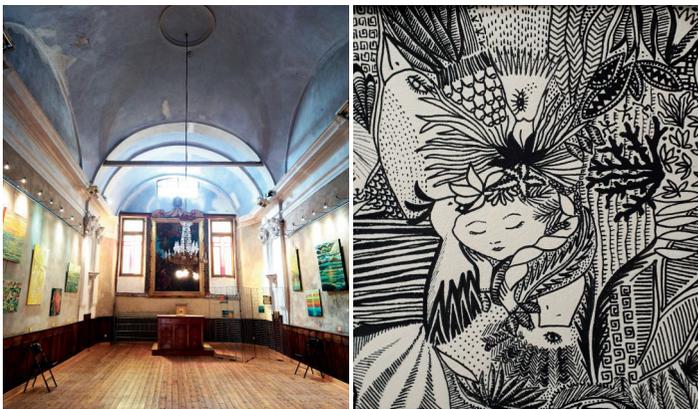
- Présenter de nouveaux modèles
- Profiter de séances de coaching
- Essayer des parcours d'obstacles

## CULTURE & PATRIMOINE

### Exposition à la chapelle des pénitents

Quatre expositions ont été présentées cette année à la chapelle des Pénitents. Des sculptures, dessins et peintures ont été exposés au sein de l'édifice religieux.

Artistes amateurs ou professionnels, si vous souhaitez y présenter vos œuvres, contactez la mairie.



### L'Eglise Saint-Nicolas-de-Myre

Le 1er septembre, deux agents municipaux ont proposé une visite de l'église, classée Monument Historique. Eclairée à la bougie et entre deux interludes musicaux au violon, Agnès Sicard a conté l'histoire de l'édifice : de sa construction à son édification en passant par la signification des tableaux qu'elle abrite. Une visite originale et immersive !

L'église a également accueilli des événements musicaux : un concert à l'occasion de la biennale de musique classique, le duo de chants corses Fiuminale...



## LES COMMÉMORATIONS

### Inauguration du panneau de la bataille des Alpes

Le panneau a été inauguré le 21 juin, à proximité des anciennes casernes de Breissand.

Cette plaque explicative narre, étape par étape, la bataille de juin 1940. Elle met en valeur le rôle militaire et stratégique de la vallée de l'Ubaye.

La commémoration a eu lieu en présence du Maire de Jausiers, des élus de la communauté de commune, de Monsieur le Sous-Préfet de Barcelonnette, de la 27ème brigade d'infanterie de montagne et de la Fédération des Soldats de Montagne.



### Inauguration de l'esplanade J. Pascal—R. Bagnis

L'esplanade en l'honneur de Jean Pascal et Raymond Bagnis a été inaugurée le 3 septembre aux casernes de Restefond. Les deux hommes ont œuvré en duo pour mettre en avant la route de la Bonette—Restefond.

Leurs familles, amis et les élus ont rendu hommage à cet engagement de toute une vie.





WWW.VILLE-JAUSIERS.FR

JAUSIERS MON VILLAGE

@JAUSIERS\_UBAYE

## INFOS UTILES

### Mairie

Square Séola Arnaud, 14 avenue des Mexicains

04 92 81 06 16 / [contact@jausiers.fr](mailto:contact@jausiers.fr) / [www.ville-jausiers.fr](http://www.ville-jausiers.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermeture le mardi et jeudi après-midi.

### Social

**CCAS** : à la mairie de Jausiers / 04 92 81 06 16 /

[ccas@jausiers.fr](mailto:ccas@jausiers.fr)

**ADMR Haute Vallée de l'Ubaye** : à la mairie de Jausiers /

06 70 66 12 80

**Maison France Service** : à la médiathèque de Jausiers / 04 92

80 71 30 / *permanence le jeudi matin de 9h à 12h.*

**Service de Soins Infirmiers à Domicile** : à l'EPHAD

Sainte-Anne / 04 92 80 74 20

### Culture

**Médiathèque** : à la mairie de Jausiers / 04 92 34 14 15 /

[mediathequejausiers@gmail.com](mailto:mediathequejausiers@gmail.com) / *le lundi et mercredi de*

*16h à 18h.*

## AGENDA 2024

### ➤ Janvier

**Le 23.01 à 18h**

Vœux du maire à la salle polyvalente

**Le 26.01 à 19h**

Spectacle de théâtre à la salle polyvalente

### ➤ Mars

**Du 20.03 au 26.03**

Fête du court-métrage

### ➤ Juin

**Le 12.06**

Défi des fondus de l'Ubaye

### ➤ Juillet & Août

**Le 13.07**

Fête du plan d'eau

**Tout l'été**

Observations astronomiques aux casernes de Restefond

**Tout l'été**

Marché dominical

### ➤ Septembre

**Du 6.09 au 8.09**

Alpes Adventure Motofestival

**Du 14.09 au 15.09**

Bonette Expérience

### ➤ Octobre

**Le 20.10**

Fête de la courge

**Et de nombreuses autres surprises pour cette année 2024 !**

L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE

DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS PRÉSENTE

TOUS SES VOEUX POUR L'ANNÉE 2024 !